

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DÉCEMBRE 2021

Le Conseil Municipal de Rieuepeyroux s'est réuni ce mercredi 15 décembre à la Maison pour Tous.

Romain Bastide, Fabienne Costes, Sébastien Forderer, Arnaud Lerebourg, Loïc Maruéjols, Julien Nattes étaient excusés et avaient laissé pouvoir.

Les élus valident à l'unanimité le compte rendu du Conseil Municipal du 23 novembre 2021.

- Le conseil vote à l'unanimité **les tarifs 2022** (ci-dessous, les éléments modifiés par rapport à 2021)

MARCHÉS DE PAYS

Vente de sacs

- Plastiques **55** euros le mille
- Papier kraft **40** euros le mille

Forfait fête de la pomme de terre : de 20 à **150** euros selon l'emplacement

CANTINE SCOLAIRE

- Primaire **4,05 €**
- Maternelle **3,90 €**

SALLES

CENTRE AERE :	Associations de la Cne	40 € + 25 € si utilisation de chauffage
	Obsèques civiles	40 € + 25 € si utilisation de chauffage
	Autres	190 € + 25 € si utilisation de chauffage

(Location à tous les habitants de la commune) Chèque caution de **300 €**

SALLE DU GITAT : hors commune **25** euros

MAISON POUR TOUS

Salle vitrée

ASSOCIATIONS de la Commune	20 euros + 20 euros si utilisation de chauffage
Autres	50 euros + 20 euros si utilisation de chauffage
OBSEQUES CIVILES	20 euros + 20 euros si utilisation de chauffage

Grande Salle

Gratuité : - Tous types de réunions (**35** euros de chauffage pourra être facturé sauf pour les associations locales)

80 € + **35€** si utilisation de chauffage : pour toute association organisant 1 manifestation à but lucratif

40 € + **35€** si utilisation de chauffage: pour toute autre utilisation des associations

40 € + **35€** si utilisation de chauffage pour Obsèques Civiles

180 € + **35€** si utilisation de chauffage pour utilisateur autre qu'une association

Grande Salle + cuisine

ASSOCIATIONS de la Cne	100 € + 35 € si utilisation de chauffage
Habitants de Rieuepeyroux	230 € + 35 € si utilisation de chauffage

Pour 2 jours consécutifs	310 € + 70 € si utilisation de chauffage
Personnes extérieures à la commune	300 € + 35 € si utilisation de chauffage
Pour 2 jours consécutifs	400 € + 70 € si utilisation de chauffage
Grande Salle pour apéritif/expo	80 € + 35€ si utilisation de chauffage

Dans tous les cas, il sera demandé une caution de 500 €

- **Résidence « Les Marronniers »** :Le bail de cet immeuble dénommé « *Les Marronniers* » arrive à échéance le 31 décembre 2021. Le conseil délibère à l'unanimité pour confier à nouveau ce bâtiment à Aveyron Habitat et approuve le programme de travaux retenu conjointement. Compte tenu de l'importance de la réhabilitation engagée (275 000 €), il convient de conclure un bail d'une durée de 37 ans.

- Considérant que la **convention d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive** du Centre de Gestion de l'AVEYRON prend fin le 31/12/2021, le conseil décide à l'unanimité de signer une nouvelle convention d'adhésion au service de Médecine Professionnelle et Préventive du Centre de Gestion de l'AVEYRON pour une durée de 3 ans à compter du 01/01/2022.

-À l'unanimité, le conseil décide d'adhérer au **contrat d'assurance** proposé par le Centre de Gestion de l'AVEYRON et délègue à ce dernier la gestion du contrat pour la période 2022-2025.

- Monsieur le Maire rappelle le dossier du **lotissement la Pesse** et notamment l'accord du permis d'aménager pour 7 lots en date du 21 avril 2021. Le conseil fixe le prix de vente des lots concernés à 35 € / m².

- Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'une **convention de servitude** a été signée avec ENEDIS le 14 mai 2021 pour l'enfouissement d'une canalisation souterraine sur la propriété communale au lieu-dit LA CROIX ROUGE. Il convient désormais de régulariser la situation via la rédaction d'un acte authentique de constitution de servitudes, dont les frais de notaire sont à la charge d'ENEDIS. Le conseil autorise le maire à signer cet acte.

- Le conseil décide la mise en place d'un télé-service dénommé **Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)**, à compter du 1er janvier 2022. Il en approuve les Conditions Générales d'Utilisation (CGU).

Le guichet numérique sera accessible depuis le site internet de la commune (ou de la communauté de communes) et permettra notamment à tout administré de se renseigner sur le règlement et le zonage d'un terrain, de saisir de façon dématérialisée une demande d'acte ou autorisation d'urbanisme et de suivre l'avancement du ou des dossiers dématérialisés.

Les avantages de la dématérialisationsont notamment pour les usagers : un gain de temps ; la possibilité de déposer son dossier en ligne à tout moment ; plus de souplesse, grâce à une assistance en ligne pour éviter les erreurs et les incomplétudes ; la possibilité de suivre plus facilement leur dossier ; des économies sur la reprographie et l'affranchissement en plusieurs exemplaires.

DIVERS

-Vergières II : régularisation d'un terrain entre la commune et M. Mouysset.

- Passage d'un contrat d'agent (cantine – entretien) en CDI pour 15h00 / semaine.

- Un point est fait sur la rencontre des Assistantes maternelles avec les responsables de la Halte-garderie (ouverture à 35h au 03 janvier 2022).

- Bourg centre / Région : Début des contacts avec les interlocuteurs afin de valider une aide au 31 mars 2022.
- Les Laboratoires du Haut-Ségala souhaitent s'agrandir et acquérir un terrain à la zone artisanale.
- Présentation en avant-première sur écran du R'INFOS 2022 (bulletin 2022).
- Obtention d'une subvention de 9 900 € pour la réalisation du nouveau site internet.
- Obtention d'une subvention de 8449.7 € pour l'achat de matériel sur les cantines des écoles (9608.35 € de dépenses).
- Compte-rendu de la première rencontre des élus du CMJ : une réunion enrichissante pour les jeunes comme pour les adultes, de nombreuses pistes évoquées qui peuvent commencer à nourrir la réflexion de tous et même pour certaines se mettre en place assez rapidement.
- Journée vaccination organisée par le SDIS Aveyron en partenariat avec la caserne de Rieupeyroux et la mairie : 112 injections réalisées.
- Un point est fait sur la réunion entre entreprises, artisans et élus sur la problématique de l'emploi et l'élaboration éventuelle d'une « Journée économie ».